



ENSEIGNEMENT / RÉOUVERTURE

La Ville de Liège n'accueillera pas les 1ères et 2èmes primaires

2.200 enfants sont concernés ce lundi. Elle estime qu'ils sont trop petits pour respecter les distances

Après les 6^{èmes} primaire et secondaire, c'est au tour des 1^{ères} et 2^{èmes} primaires à pouvoir rentrer à l'école ce lundi 25 mai. Mais ce ne sera pas le cas dans les écoles organisées par la Ville de Liège car celle-ci a décidé que les conditions n'étaient pas suffisamment rencontrées que pour assurer la sécurité d'une telle rentrée.



« Des petits de 6 et de 7 ans ne respecteront jamais les distances »

Pierre Stassart

Les quelque 2200 parents d'élèves inscrits en première et deuxième années primaires dans les écoles de la Ville de Liège ont reçu une lettre mercredi de la directrice de l'enseignement qui disait ceci : « Il a été décidé de ne pas ouvrir les classes de P1 et de P2 jusqu'à nouvel ordre. Nos écoles poursuivent l'accueil des sixièmes primaires et de ceux pour lesquels une garderie est nécessaire. » Sans autres explications, plusieurs se sont alors tournés vers l'échevin de l'enseignement : « C'est exact, explique Pierre Stas-

sart, la décision a été prise en commission paritaire avec les syndicats des enseignants. Nous estimons que maintenir les règles de distanciation sociales avec des petits de 6 et 7 ans durant toute une journée est quasi impossible. Ils ne sont pas obligés de porter un masque (car ils

ont moins de 12 ans) et ils sont, le cas échéant, aussi contagieux qu'un adulte. » Pourtant, la plupart des écoles de la Communauté française vont leur ouvrir leurs portes lundi, dont des grandes villes. Alors pourquoi pas Liège ? « Vous savez, lundi dernier, lorsque nous avons ouverts pour nos 994 élèves de sixième primaire, seuls 360 étaient présents, soit 36 %. Nos enseignants avaient réalisé un gros travail pour les accueillir en respectant les normes édictées par le Conseil National de Sécurité. Mais on sait que les parents sont aussi très divisés sur le sujet. »

CLASSES EN SILOS

La méthode des « classes en silos », édictées par le CNS, impose un maximum de 10 élèves par classe et l'échelonnement des créations pour qu'ils ne se croisent pas trop dans la cour. Il faut aussi 4m² par élève et 8m² pour l'enseignant. « On y est arrivé mais il a fallu tripler les classes pour les 25 élèves de moyenne par classe. De plus, il fallait aussi poursuivre les garderies en accueillant aussi les fratries. Et à cet âge-là, ils ont bien souvent des frères et sœurs en primaire et maternelle aussi. Du coup, devant tant de difficultés et avec des prévisions de présences d'enfants inférieures à 30 %, la Ville a décidé de ne pas ouvrir ses portes aux petits. » Ce n'est pas comme la sixième primaire, ajoute l'échevin, où les élèves ne pourront pas se rattraper l'année d'après. Ici, ils n'en sont qu'au début. » Elles devraient donc rester fermées jusqu'en septembre.



Pas facile pour les petits de garder leurs distances avec leurs copains. © News

Diana Nikolic

« Entre tout et rien, il y avait moyen de déplacer le curseur »

La députée wallonne et chef de groupe libérale au conseil communal de Liège, Diana Nikolic, trouve que la mesure est trop forte et qu'elle aurait pu être modulée. « Je vois partout que les écoles vont rouvrir lundi aux petits de l'école primaire, y compris dans les grandes villes comme Charleroi. Alors pourquoi pas à Liège ? Et surtout dans toutes ses écoles ? Si je peux comprendre dans certaines dont l'espace et la configuration des lieux ne s'y prêtent pas, il y en a d'autres qui sont plus aérées. Entre tout et rien, il y avait moyen de déplacer le curseur. » Et si la députée, maman de deux petites filles, insiste tant, c'est parce qu'elle a bien entendu des recommandations des pédiopsychiatres selon lesquels la socialisation des petits passe par le contact avec les autres.



Diana Nikolic (MR). © TVA

« De plus, imaginez un peu un enfant de première primaire qui a arrêté d'apprendre à lire, à écrire et à compter le 15 mars dernier et qui ne recommencera qu'en septembre, arrivera-t-il à conserver ses acquis des premiers mois ? » Et elle craint que le fossé ne se creuse encore davantage entre les enfants des familles qui ont les moyens de s'occuper de l'apprentissage de leurs enfants à la maison, et les autres. Elle compte bien interroger prochainement au parlement la ministre de l'enseignement, Caroline Désir, sur le sujet. De son côté, l'échevin Pierre Stassart se demande s'il n'est pas encore plus difficile pour un petit enfant de 6 ou 7 ans de se voir interdire d'approcher l'autre durant toute la journée que de ne pas le voir du tout.

Réglementation

La Ville en a-t-elle le droit ?

En refusant d'ouvrir aux petits élèves, la Ville de Liège ne risque-t-elle pas de se faire rappeler à l'ordre par le CNC et le gouverneur ? « Non parce que le CNC est compétent sur l'aspect sanitaire, mais pas sur l'enseignement, explique l'échevin Pierre Stassart. Le gouvernement fédéral a certes levé l'interdiction pour les 1^{ères} et 2^{èmes} primaires lundi prochain, mais n'a pas imposé l'ouverture.

C'est la Communauté française qui est compétente en matière d'enseignement. « Et la ministre Caroline Désir l'a bien dit : « on rentre si on peut », ajoute-t-il. Et c'est donc chaque pouvoir organisateur de chaque école qui décide en âme et conscience. A noter que la Ville de Liège ne sera d'ailleurs pas la seule dans le cas puisque d'autres communes et écoles ont pris la même décision.

L.G.

LUC GOCHÉL